



Centre
franco-brésilien
de
Documentation
Technique
et
sCientifique

cendotec@nvcnet.com.br

<http://www.cendotec.com.br/>

Av. Paulista, 1842
14° Andar
Cetenco Plaza Torre Norte
01310-200 São Paulo
SP Brasil

Tel
55(0)11 - 284-5128
284-1839
284-8114

Fax
55(0)11 - 284-3417

Rédaction :
Serge Costa
costa_serge@yahoo.fr

Responsable de la publication :
Luc Quoniam
quoniam@univ-tln.fr

Les Fonds Sectoriels de développement scientifique & technologique

SOMMAIRE

Les Fonds Sectoriels

Prévisions de ressources

Origine des Fonds Sectoriels

Comment sont gérés les Fonds ?

Distribution des fonds et sélection des projets

Qui aura accès aux Fonds Sectoriels ?

Quand seront opérationnels les Fonds ?

Bénéfices socio-économiques occasionnés par les Fonds Sectoriels

Informations complémentaires

Organismes concernés

Tableau synoptique: les Fonds Sectoriels

Les Fonds Sectoriels sont destinés à financer la recherche scientifique et technologique, les infrastructures et le développement. Des secteurs et projets stratégiques sont sélectionnés et recevront les ressources financières collectées par l'intermédiaire de taxes, impôts et contributions diverses. Les Fonds, à l'exception du FUNTEL, sont déposés au FNDCT (Fond National de Développement Scientifique et Technologique).

Les Fonds Sectoriels

Pétrole ou CTPetro : Fond du Pétrole et du Gaz Naturel, il s'agit de l'unique fond opérationnel pour le moment. Financement de programmes d'appui à la recherche et au développement technologique de l'industrie du pétrole.

Energie électrique : destiné à financer des programmes et des projets, particulièrement dans le secteur de la production d'énergie et de l'utilisation de sources alternatives.

Ressources hydriques : financement de projets scientifiques et de développement technologique dans le domaine de la gestion de bassins hydrographiques, la limnologie, l'hydrologie et la climatologie.

Telecommunications : financement de projets de R&D, réduction des coûts de services et équipements, diffusion de nouvelles technologies et formation des ressources humaines.

Université-Entreprise (Fond Vert-Jaune) : structuré sous la forme d'un Programme de Stimulation de l'Interaction Université-Entreprise pour l'Appui à l'Innovation, ce fond est destiné à promouvoir le développement technologique brésilien par l'intermédiaire de projets de recherche scientifique et technologique réalisés conjointement par des universités, des centres de recherche et le secteur productif.

Minéral : a pour objectif de stimuler la production scientifique et technologique, renforcer l'activité de l'industrie nationale et appuyer la croissance de PME dans le secteur.

Spatial : financement du Programme de Développement Scientifique et Technologique dans le Secteur Spatial, principalement les programmes de satellites et de lanceurs.

Transports : projets de R&D dans les secteurs de l'ingénierie civile, ingénierie des transports, matériaux, logistique, équipements et softwares.

Infrastructure ou Fond des Fonds : a pour objectif de financer des projets d'implantation et de récupération de l'infrastructure de la recherche (installations et équipements) dans les instituts publics d'enseignement supérieur.

Informatique : inciter les entreprises nationales à développer et à produire des biens et services en informatique et automatisation, en investissant dans des activités de recherches scientifiques et technologiques.

FUNTTEL : stimuler l'innovation technologique, inciter la formation des ressources humaines, créer des emplois, permettre aux PME d'accéder aux capitaux, de façon à améliorer la compétitivité de l'industrie brésilienne des télécommunications.

Nouveaux Fonds : la création de 3 nouveaux fonds (Santé, Agronégoces, Aéronautique) est à l'étude. Le but est de stimuler la recherche scientifique et le développement technologique dans chaque secteur.

Prévisions de ressources

Les Fonds devraient générer, approximativement, les ressources suivantes (en millions de reais) :

<i>Fonds</i>	<i>Recettes estimées pour 2001</i>	<i>Recettes estimées pour 2001-2005</i>
Energie	100	560
Ressources hydriques	25	120
Université-Entreprise	240	1.320
Mineral	5	20
Spatial	0	80
Transports	10	120
Infrastructure	200	1.160
Pétrole	130	720
Informatique	50	265
Funttel (télécommunications)	255	1.440
Total	1.015	5.805

Origine des Fonds Sectoriels

Les recettes alimentant les fonds ont des origines diverses : royalties, part des bénéfices des entreprises bénéficiant des incitations fiscales, Contribution d'Intervention dans le Domaine Economique (CIDE), Compensation Financière, Droit de passage, Licences et Autorisations, Dotations, prêts et recettes diverses.

Comment sont gérés les Fonds ?

Chaque fond possède des caractéristiques propres. En règle générale, la gestion des recettes est divisée entre le MCT (Ministère de la Science et de la Technologie), les Ministères liés aux secteurs, les agences régulatrices sectorielles, les entreprises privées ; un Comité de Gestion assurant la coordination.

Distribution des fonds et sélection des projets

Les ressources seront distribuées par l'intermédiaire d'un Plan Pluriannuel d'Investissements, établi par le Comité de Gestion, qui tiendra compte des nécessités d'Infrastructure, de Ressources Humaines et de Projets.

Qui aura accès aux Fonds Sectoriels ?

En principe, tous les groupes de recherche en universités, instituts et centres de recherche, associés ou non à des entreprises, en accord avec les exigences stipulées dans les documents de chaque programme.

Quand seront opérationnels les Fonds ?

Le Fond CTPetro est le seul en activité. La majorité des fonds est à l'étude au Congrès. D'autres fonds sont encore en voie de création. Tous les fonds devraient être opérationnels en 2001. A l'heure actuelle, quelques fonds sont en phase d'approbation et seront opérationnels dans de brefs délais (par exemple le Fond Vert-Jaune).

Bénéfices socio-économiques occasionnés par les Fonds Sectoriels

Les Fonds Sectoriels ne visent pas seulement à augmenter les ressources destinées à la R&D, dans le but de développer la science et la technologie dans le pays. Ils permettent également d'améliorer le bien-être de la population brésilienne, en créant de nombreux biens et services.

Informations complémentaires

Vous pouvez vous adresser à :

Assessoria de Captação de Recursos – ASCAP
Paulo Eduardo
fundossetoriais@mct.gov.br
Fone : (61) 317-7895

Assessoria de Programas Especiais – ASPE
Ministério da Ciência e Tecnologia (MCT)
Esplanada dos Ministérios Bl. E sala 591
70067-900 – Brasília – DF
fundossetoriais@mct.gov.br
Fones : (61) 317-7822 / 317-8006
Fax : (61) 317-7881

CenDoTec
Sergio Costa
costa_serge@yahoo.fr
cendotec@nvcnet.com.br

Vous trouverez de plus amples informations dans le dossier correspondant à ce mémo :

- « O que são os Fundos Setoriais » - Assessoria de Captação de Recursos (ASCAP)
- « Fundos Setoriais » - Ministère de la Science et de la Technologie

D'autres informations sont disponibles sur le site du [Ministère de la Science et de la Technologie](#).

Organismes concernés

MCT : [Ministère de la Science et de la Technologie](#)

MME : [Ministère des Mines et de l'Énergie](#)

ANP : [Agence Nationale du Pétrole](#)

MDIC : [Ministère du Développement, de l'Industrie et du Commerce](#)

ANATEL : [Agence Nationale de Télécommunications](#)

BNDES : [Banque Nationale pour le Développement Economique et Social](#)

ANEEL : [Agence Nationale de l'Énergie Electrique](#)

MT : Ministère des Transports

MEC : [Ministère de l'Éducation](#)

MMA : [Ministère du Milieu Ambiant](#)

AEB : [Agence Spatiale Brésilienne](#)

ANM : Agence Nationale de l'exploitation des Mines

Le tableau suivant décrit brièvement le fonctionnement des fonds sectoriels :

- instituts et organismes concernés
- utilisations prévues des fonds
- provenance des fonds
- recettes escomptées pour 2001

<i>Secteur</i>	<i>Instituts</i>	<i>Applications</i>	<i>Origine des ressources</i>	<i>Recettes 2001</i>
<i>Pétrole</i>	MCT, MME, ANP	exploration, production, raffinage de pétrole	compensation financière d'exploration des ressources naturelles	130
<i>Informatique</i>	MCT, MDIC	hardware et software	- loi sur l'informatique - pourcentage sur le CA des entreprises	50
<i>Télécommunications</i> (Funttel)	MCT, ANATEL, BNDES	industrie des télécommunications	pourcentage sur le CA des entreprises concessionnaires	255
<i>Energie</i>	MCT, MME, ANEEL	secteur énergétique (gestion, transmission et distribution), énergies alternatives, planification énergétique	pourcentage sur le CA des entreprises concessionnaires	100
<i>Ressources hydriques</i>	MCT, MMA/SR, ANEEL, ANA	gestion des bassins hydrographiques, limnologie, hydrologie, climatologie	pourcentage sur la compensation financière d'exploration des ressources hydriques	25
<i>Transports</i>	MCT, MT, ANT	ingénierie civile, ingénierie des transports, matériaux, logistique, équipements et software	recettes des « infovias »	10
<i>Minéral</i>	MCT, MME, ANM	recherche minérale, équipements et software	pourcentage sur la compensation financière d'exploration des ressources minérales	5
<i>Université-Entreprise</i> (Vert-Jaune)	MCT, MDIC	interaction université-entreprise	CIDE (Contribution d'Intervention dans le Domaine Economique) sur le paiement de royalties et d'assistance technique	240
<i>Spatial</i>	MCT, Ministère de la Défense, ANATEL	programmes de satellites et lanceurs	- taxe de licenciement des lancements du CLA (Centre de Lancement d'Alcantara) - commercialisation des positions orbitales brésiliennes - taxes payées par l'AEB	0
<i>Infrastructure</i>	MCT, MEC	manutention et récupération de l'infrastructure d'universités publiques et d'instituts de recherche	20% des ressources des Fonds Sectoriels	200

Tableau synoptique: les Fonds Sectoriels